Elections Législatives du 23 novembre 1958

1re Circonscription : TULLE

LETTRE AUX CORREZIENS

Pour avoir voté l'investiture au Gouvernement du Général de Gaulle et fait campagne pour le OUI du referendum, je suis l'homme à abattre par tous les moyens. J'ai beaucoup hésité avant de m'adresser à vous sous cette forme directe; si j'agis ainsi, c'est que je crois la situation trop grave et nos décisions trop importantes pour ne pas prendre, face à vous, toutes mes responsabilités au cours de cette campagne électorale.

L'INVESTITURE DU GOUVERNEMENT DE GAULLE

Les Républicains honnêtes qui, en juin dernier, ont condamné mon attitude, doivent bien imaginer que j'avais de graves raisons de prendre certaines décisions. Ces raisons tiennent à la conception que je me fais de la défense de la démocratie lorsqu'elle est menacée. J'ai estimé qu'entre le péril imminent d'une guerre civile et le vote de l'investiture, aucune hésitation n'était possible : j'ai voté l'investiture. J'estime encore que c'était la voie juste car elle était celle du maintien et de la rénovation de la République.

Dans des circonstances dramatiques j'ai pris cette responsabilité.

Il vous appartient, chers Compatriotes, par votre vote, d'approuver ou de condamner mon attitude.

LE « OUI » DU REFERENDUM

Sans vouloir froisser ceux qui, pour des arguments qu'ils jugeaient sincèrement valables, ont pris position pour le NON, je leur demande : qui peut sérieusement affirmer aujourd'hui que ce texte menace nos libertés?

Si la Constitution nouvelle était dangereuse pour la démocratie, j'aurais revendiqué l'honneur de la combattre. Je crois au contraire que par certaines dispositions, elle améliore le système parlementaire et elle peut assurer la stabilité ministérielle. Or, la cause essentielle des événements de mai dernier n'est-elle pas la lassitude de tout un peuple devant ces gouvernements éphémères et ces crises ministérielles répétées ? (Il est permis de faire remarquer qu'en ce qui me concerne, je n'ai jamais renversé un Gouvernement durant cette législature).

Un Républicain ne peut pas permettre que l'on touche à la liberté, mais il doit souhaiter que l'on améliore l'efficacité de l'action démocratique. C'est pour cette raison **que j'ai fait campagne pour le OUI.**

Si **Jean VINATIER** a accepté d'être à mes côtés dans cette élection, c'est parce qu'il fut pour moi, dans ces deux batailles décisives, un allié fidèle et courageux.

DE GAULLE ?..

J'ai eu l'occasion de dire que la croix de Lorraine était depuis 1940 l'emblème de la résistance et du patriotisme et non celui d'un parti politique. Aujourd'hui, Républicain et Socialiste, je me refuse, selon l'expression de Jaurès, « à m'attrouper autour d'un nom propre ». Mais je n'ai jamais cessé de proclamer, publiquement, depuis juin 1958, mon espoir de voir le Président du Conseil fidèle à son contrat comme il le fut hier dans la longue nuit de l'occupation et de l'exil. Si un jour, de Gaulle ne tenait pas ses engagements, je n'hésiterais pas à le combattre.

Qui osera dire en novembre 1958 que les promesses n'ont pas été tenues? Quel est le ministre qui, en octobre 58, aurait pu prononcer les discours de Brazzaville et d'Alger sans être qualifié de bradeur par la droite classique? Qui aurait pu rétablir le scrutin d'arrondissement, mettre au pas les Comités de Salut Public, provoquer l'auto-critique de Maurice Thorez, tempérer les propositions du F.L.N.? C'est cela la réalité de la politique et non les querelles sur les mots, sur la forme ou les intentions prêtées.

ALGERIE

Si la Ve République est « mise sur les rails », elle n'est pas, pour autant, sauvée. A peine née, elle doit faire face à des problèmes qui menacent son existence. Le plus grave est le « drame algérien » qui entraîne des pertes de vies humaines, douloureusement ressenties par nous tous et des charges financières écrasantes.

Il est difficile d'évaluer avec certitude le coût de la guerre, mais une estimation sincère nous permet de le chiffrer en 58-59 à **plus de 600 milliards.** Fait plus grave, le conflit entraîne une perte considérable de devises, notamment de dollars, des répercussions sur la balance des comptes, la vie commerciale et industrielle de la Nation.

La solution de ce conflit n'est pas dans l'intégration prônée par les ultras d'Alger et la droite française, mais dans la formation d'une République algérienne fédérale et autonome liée à la France par des liens de communauté. Nous avons de bonnes raisons de croire que c'est celle du Président du Conseil. Pour arriver à cette conclusion, le Gouvernement devra venir à bout, non seulement du F.L.N., mais de ceux des Européens d'Algérie qui, par leur refus du statut Blum-Violette de 1936 et de toutes les réformes proposées depuis cette date ont créé le climat propice au déclenchement de la rébellion F.L.N.

La solution rapide de la guerre d'Algérie est pour la Ve République une question de vie ou de mort.

Si nous ne pouvons y mettre un terme, si nous continuons à supporter un budget militaire de 1600 milliards, nous serons aux prises avec une crise économique interdisant toute initiative dans le domaine de la politique sociale et entraînant l'aggravation d'une fiscalité déjà excessive.

POLITIQUE SOCIALE

Les centrales syndicales libres, F.O. et C.F.T.C., ont été à nos côtés durant les événements de mai 1958, et la C.G.T., dans son ensemble, est restée insensible aux appels du parti communiste. Aujourd'hui les syndicats libres réclament la mise en œuvre d'une politique tenant compte des priorités suivantes :

1. Supprimer le décalage salaires-prix et améliorer le pouvoir d'achat;

2. Maintenir le plein emploi;

3. Assurer du travail à la jeunesse;

4. Garantir des possibilités de vie aux vieux travailleurs.

La V République se doit de répondre favorablement à ces revendications. Rien ne peut être tenté sans l'adhésion de la classe ouvrière.

Le problème de la jeunesse est aujourd'hui le problème le plus important car nous assistons en France à une révolution démographique. Il né chaque année 300.000 jeunes Français de plus qu'avant guerre. Notre pays est désormais le plus prolifique d'Europe; déjà nos écoles et nos collèges sont pris d'assaut par des cohortes d'enfants. La meilleure défense de l'Ecole Républicaine n'est-elle pas de construire des écoles et de former les maîtres nécessaires à l'éducation de notre jeunesse? Si la Ve République ne peut satisfaire cet impératif elle glissera rapidement vers sa perte. Il en sera de même si ces millions de jeunes gens et de jeunes filles, arrivés à l'âge adulte sont privés de logement pour fonder un fover et de travail pour gagner leur vie.

AGRICULTURE

La jeunesse déserte nos campagnes et la Corrèze se dépeuple. Si nous voulons enrayer cette émigration, il faut, non seulement accélérer les travaux d'adduction d'eau, d'électrification, d'amélioration de l'habitat rural et des chemins ruraux, mais il faut réaliser une véritable révolution de la profession paysanne.

Tous les partis sont d'accord sur ce problème, à tel point que la commission de l'Agriculture a voté, à la majorité absolue, le rapport de la loi-cadre agricole de notre ami le Dr Juskiwenski, député socialiste du Lot.

Cette loi constituera une nouvelle chartre de la profession paysanne dont le premier gouvernement de la Ve République sera obligé de tenir compte. Elle prévoit, pour l'exploitation familiale, et en priorité, une aide technique et des avantages sociaux, économiques et fiscaux.

Le chapitre IV, intitulé « dispositions sociales », fait obligation de créer dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la « loi-cadre » :

1. Une caisse de solidarité contre les calamités agricoles ;
2. Un régime d'assurances sociales des exploitants.

Par ailleurs, le rapport comporte des mesures donnant la garantie des prix et de l'écoulement des produits, tandis que d'autres préconisent une aide pour la modernisation de notre agriculture, afin de la préparer à la concurrence du marché commun européen.

COMMERÇANTS

M. Poujade, désargenté, réclame une nouvelle dime aux commerçants et aux artisans et justifie cet appel à la caisse en agitant le croquemitaine Socialiste!!

Les Socialistes ont dirigé depuis 10 ans?!.. C'est exactement le contraire, le seul gouvernement à direction socialiste de ces dix dernières années étant celui de Guy Mollet. **Bien mieux, de 1951 à 1956, les socialistes n'ont participé à aucun gouvernement.** Ils étaient dans l'opposition.

Le Parti Socialiste est le seul à avoir déposé un projet de réforme fiscale, critiquable certes, mais qui avait le mérite d'exister.

Ce projet de loi, N° 6.057, proposait :

— d'exonérer le commerce de détail et l'artisanat de toute taxe sur le chiffre d'affaires;

— de fusionner toutes les taxes sur le chiffre d'affaires dans la seule taxe à la valeur ajoutée :

— de concentrer cette taxe unique au stade de la production et du commerce de gros.

ARTISANS

Le 11 juillet 1956, Guy Mollet déposait un projet de loi tendant à attribuer aux Artisans une allocation dite « de la mère au foyer » qui était l'équivalent de l'allocation de salaire unique versée aux salariés. Ce projet, malgré de violentes oppositions, fut voté grâce à la pression vigoureuse du Gouvernement et devint la Loi du 11 décembre 1956, qui répare une injustice depuis longtemps dénoncée, mais dont aucun Gouvernement, jusqu'alors, ne s'était occupé.

Le 1er août 1956, après plusieurs mois d'études en liaison avec les organisations professionnelles, le gouvernement dirigé par Guy Mollet a déposé un projet de loi tendant à la réorganisation complète de l'artisanat. La disposition essentielle de ce projet consistait à substituer à la définition actuelle de « l'artisan fiscal » une nouvelle définition basée sur la « qualification professionnelle ».

Pour ma part, je n'ai jamais cessé d'intervenir en vue d'une meilleure adaptation de l'artisanat à la technique moderne par :

— l'emploi, sans perdre le bénéfice de son régime fiscal, de la force motrice;

— la constitution de stocks;

— l'utilisation de certaines méthodes commerciales de vente-emploi;

— le report de 18 à 20 ans de l'âge limite de l'apprenti et l'augmentation du nombre des apprentis.

GUY MOLLET

Avant de juger l'action de notre ami, je vous demande de réfléchir à la situation qu'il a trouvée à son arrivée au pouvoir :

1. Un déficit de 802 milliards;
2. Le poujadisme;
3. La guerre d'Algérie.

Il est indéniable que le gouvernement Ed. Faure avait précipité les élections parce qu'il avait eu peur de l'aggravation de l'affaire algérienne et des mesures impopulaires qu'il était urgent de prendre. Deux mois après cette défaillance de la droite, en janvier 1956, la situation algérienne était totalement pourrie. Il a fallu faire face et Guy Mollet a pris ses responsabilités. Il a fait de même le 1er juin 1958, car sans lui, nous allions, qu'on le veuille ou non, irrésistiblement à la guerre civile. La presse étrangère unanime et les hommes politiques de toutes tendances lui reconnaissent les qualités d'un homme d'Etat.

UNION

Tel est le tableau de la situation politique et le programme que Jean VINATIER, mon Parti et moi-même, vous proposons. Il peut avoir le privilège de rallier tous les Républicains pour assurer le salut collectif. Mettre en place la communauté européenne, loger les citoyens, bâtir des écoles, organiser la recherche scientifique, adapter la fiscalité, équiper notre industrie, rénover notre agriculture, garantir le droit au travail, voilà les impératifs immédiats qui s'imposent à tous.

Hier, je terminais un article en faveur du OUI en invitant les Corréziens à chercher ensemble parmi des idées qui naguère se sont combattues des points de convergence. Aujourd'hui, nous renouvelons cet appel avec la conviction que nous allons assister à l'écrasement des partis mineurs et à la constitution d'une droite conservatrice et d'une gauche travailliste. Un monde nouveau est en train de naître.

« Le temps des exclusives est passé, a dit Guy Mollet, je souhaite voir venir à nous les croyants de toutes les fois. Notre Parti doit devenir le centre de rencontre de tous les hommes de gauche, de tous les hommes de bonne volonté de ce pays. »

Puisse cet appel être entendu de mes compatriotes, le 23 novembre prochain.

JEAN MONTALAT

Député de la Corrèze

Candidat du Parti Socialiste (S.F.I.O.) et d'Union Républicaine

JEAN VINATIER

Maire et Conseiller Général de Seilhac